

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2016 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux régional de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé.

Toutefois, si la parité tend à se dessiner dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



#### Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



#### Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



#### Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

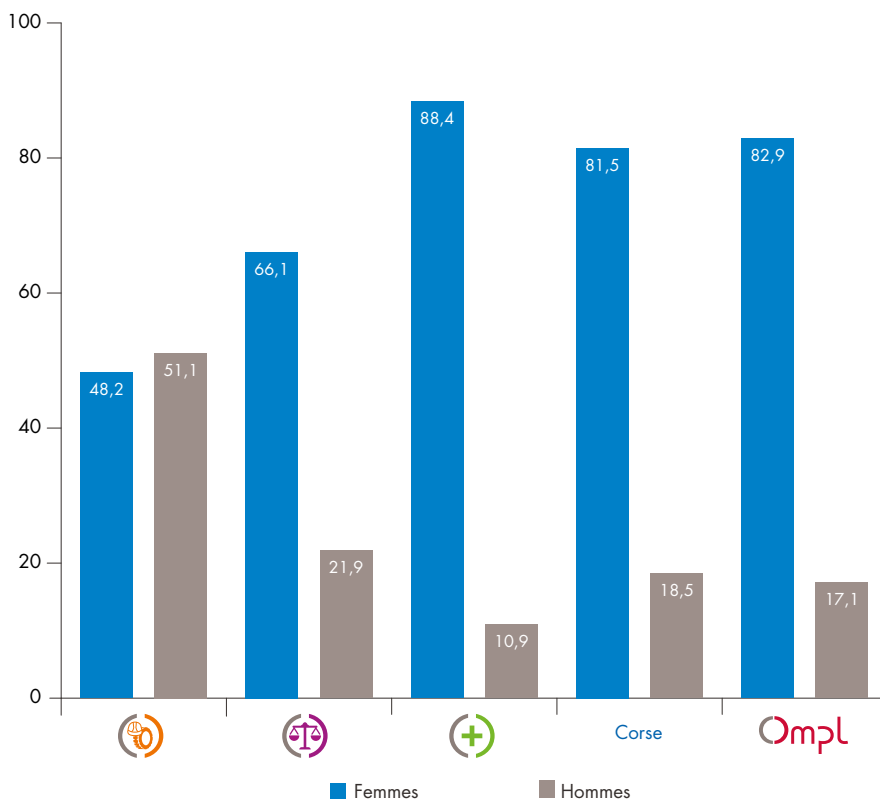


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

### Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)





### MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (10,3 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 48,5 % des emplois sectoriels, compte un nombre égal d'hommes et de femmes
- La féminisation du secteur juridique (9,9 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (56,8 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (79,8 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

### Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Non déterminé <sup>1</sup>	Total
	137	48,2	145	51,1	2	284
	86	50,0	86	50,0	0	172
	12	85,7	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	2	14
	15	53,6	13	46,4	0	28
	24	34,3	46	65,7	0	70
	160	66,1	53	21,9	29	242
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	19	19
	108	83,7	11	8,5	10	129
	52	55,3	42	44,7	0	94
	1450	88,4	179	10,9	12	1641
	174	97,2	5	2,8	0	179
	176	81,1	41	18,9	0	217
	363	91,2	35	8,8	0	398
	650	88,2	87	11,8	0	737
	87	79,1	11	10,0	12	110
<b>Corse</b>	<b>1767</b>	<b>81,5</b>	<b>400</b>	<b>18,5</b>	<b>0</b>	<b>2167</b>
<b>Ompl</b>	<b>363429</b>	<b>82,9</b>	<b>75220</b>	<b>17,1</b>	<b>0</b>	<b>438649</b>

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.